



EQUESTRIAN
CANADA
ÉQUESTRE

CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS ÉQUINS MON CHEVAL A ÉTÉ SÉLECTIONNÉ POUR UN TEST DE DÉPISTAGE

CE invite tous les adeptes de sports équestres, toutes disciplines confondues, à se soumettre aux exigences des tests de dépistage de drogues et de médicaments afin d'assurer la santé et le bien-être des chevaux.



POUR EN SAVOIR PLUS:

Règlements de Canada Équestre :
Section A: Règlements généraux, Chapitre 10, et
le Guide de contrôle des médicaments équins

QU'EST-CE QUE LE CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS ÉQUINS?

Le contrôle des médicaments équins implique le prélèvement d'urine ou d'échantillons de sang chez des équidés lors de concours sanctionnés par CE dans le but de les analyser et de détecter toute substance et tout médicament interdits.

Le contrôle des médicaments équins vise à éliminer l'usage de substances interdites afin d'assurer la santé et le bien-être des équidés et de leurs cavaliers et de favoriser une compétition équitable. Les termes « cheval » et « équidé » se réfèrent notamment aux chevaux, aux poneys, aux équidés miniatures, aux zèbres et aux mules.

QUI EST RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS ÉQUINS?

Le Comité du contrôle des médicaments équins collabore avec le coordonnateur des programmes de CE afin de mettre le programme en œuvre partout au Canada.

CE embauche des techniciens au contrôle des médicaments équins pour qu'ils prélèvent des échantillons à des concours sanctionnés. Des procédures sont mises en place afin d'éviter les conflits d'intérêts. Les techniciens portent un uniforme et des cartes d'identité.

Le laboratoire officiel de la Colombie-Britannique analyse ensuite les échantillons obtenus.

COMMENT MON CHEVAL A-T-IL ÉTÉ SÉLECTIONNÉ?

Les techniciens au contrôle des médicaments équins choisissent des chevaux au hasard pour le prélèvement d'échantillons. Ils peuvent utiliser une variété de critères, dont l'ordre de départ, la couleur de l'animal ou le classement.

Des tests ciblés peuvent être effectués sur la demande d'un officiel de CE présent sur le site, dans le respect des Règlements de CE.

Tout cheval inscrit au concours peut être soumis à un contrôle durant sa présence sur les lieux.

PUIS-JE REFUSER DE SOUMETTRE MON CHEVAL À UN TEST DE DÉPISTAGE?

Non. Les techniciens au contrôle des médicaments équins sont des officiels de CE. Le défaut de collaborer à cet effet représente une infraction aux *Règlements de CE* et peut entraîner des pénalités supplémentaires.

Les techniciens au contrôle des médicaments équins sont ravis de faire leur possible pour que votre horaire soit le moins perturbé possible. Le maintien du bien-être de votre cheval est primordial. Il ne doit y avoir aucun délai excessif durant la procédure de prélèvement d'échantillons. Informez-les des besoins de votre cheval pour la période suivant l'épreuve.

EN QUOI CONSISTE LE RÔLE DE TÉMOIN?

Afin d'assurer l'intégrité du test de dépistage, il importe de compléter chaque étape du processus selon les protocoles stricts de la chaîne de surveillance. La présence d'un témoin lors de la procédure complète de prélèvement est une étape cruciale du respect des protocoles.

Le témoin signe la feuille de prélèvement en indiquant qu'il a assisté à la procédure entière, du prélèvement à l'étiquetage.

Le témoin peut être la personne responsable (PR), le concurrent, ou tout représentant de 18 ans ou plus à compter du 1^{er} janvier.

Le témoin doit fournir de l'information sur le cheval et doit pouvoir manipuler l'animal de façon sécuritaire.

QUE SE PASSE-T-IL ENSUITE?

L'échantillon est envoyé au laboratoire officiel pour analyse. Le coordonnateur des programmes de CE reçoit les résultats environ 21 jours après le concours.

Pas de nouvelles, bonnes nouvelles! La PR n'aura des nouvelles de CE que si les résultats sont positifs.

Les résultats des tests sont compilés à des fins statistiques dans le but d'assurer le respect des normes de dépistage.

MON ÉCHANTILLON EST-IL EN SÉCURITÉ?

Chaque échantillon est étiqueté avec un code numérique unique. Le couvercle de l'échantillon est scellé avec un sceau d'inviolabilité, puis conservé dans un sac d'emballage avec sceau de sécurité à usage unique. Chaque échantillon est gardé dans une glacière verrouillée et n'est manipulé que par le technicien au contrôle des médicaments équins et le laboratoire officiel.

QUE SE PRODUIT-IL EN CAS DE RÉSULTAT POSITIF?

Le technicien au contrôle des médicaments équins détermine la catégorie d'infraction et examine tous rapports sur les médicaments administrés d'urgence du concours concerné. La PR figurant sur le formulaire d'inscription est avertie de la situation dans les dix (10) jours suivant la date où CE reçoit le certificat de résultat positif.

Il est possible que la PR se voie offrir le choix d'accepter une sanction administrative (première infraction SEULEMENT) ou de se présenter à une audience, conformément au chapitre 12 de la Section A : Règlements généraux des *Règlements de CE*.

COMMENT CE PROGRAMME EST-IL FINANCÉ?

Le programme est financé grâce aux frais de contrôle des médicaments perçus auprès des concurrents inscrits de tous les niveaux de concours sanctionnés par CE (du niveau Bronze à Or). Les sommes récoltées servent à payer les coûts opérationnels, l'éducation et la promotion du sport sans dopage.

COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER?

Des questions? Veuillez communiquer avec:
equinemeds@equestrian.ca

[equestrian.ca/fr/compete/equine-athletes/
equine-medication-control](http://equestrian.ca/fr/compete/equine-athletes/equine-medication-control)

